

LES CONDITIONS D'APPLICATION DU CLUB AMI AMICA

I. Définitions

Club Ami Amica : espace regroupant tous les anciens clients d'Amica Travel, qu'ils soient titulaires ou non d'une carte de membres.

Ancien client : toute personne ayant acheté un circuit touristique auprès d'Amica Travel, quel que soit la durée, et l'ayant réalisé.

Parrain : tout ancien client qui recommande les services d'Amica Travel à une tierce personne seule ou à un groupe de voyageurs.

Groupe de voyageurs : groupe composé d'au moins 2 personnes achetant chez Amica Travel un circuit touristique complet d'une durée égale ou supérieure à 4 jours.

Filleul : personne seule ou groupe de voyageurs parrainé par un ancien client.

II. Les avantages du Club Ami Amica

1. Avantages pour les anciens clients

a) Tout ancien client profite d'une remise immédiate de 5% sur son prochain voyage avec Amica Travel. Cette remise s'applique également aux personnes qui voyagent avec lui.

b) Chaque ancien client peut en outre parrainer des groupes de voyageurs et obtient, pour chaque groupe parrainé les deux dotations suivantes :

Un cadeau parmi les 4 choix suivants :

- Un don de 30 € pour un projet de tourisme responsable
- Un bon d'achat de 30 € de « La Maison du Vietnam » - l'épicerie fine vietnamienne de référence
- Un livre : Dang Nghiem Van « Les ethnies minoritaires du Vietnam »
- Un chèque cadeau de 30 € via Amazon.fr

Un crédit sur un prochain voyage avec Amica Travel, en fonction de la taille du groupe parrainé et de la durée du circuit acheté par ce dernier :

DURÉE DU CIRCUIT (J) TAILLE DU GROUPE (P)	DE 4 À 9J	DE 10 À 20J	PLUS DE 20J
De 1 à 4 personnes	30 €	45 €	65 €
De 5 à 8 personnes	45 €	60 €	85 €
De 9 à 12 personnes	65 €	80 €	100 €
Plus de 12 personnes	95 €	110 €	125 €



2. Avantages pour les filleuls

Tout groupe de voyageurs ou toute personne seule qui achète un circuit touristique d'une durée égale ou supérieure à 4 jours auprès d'Amica Travel sur recommandation d'un ancien client bénéficie d'une remise de 5% sur le montant total du prix de son circuit.

III. Conditions générales d'application des avantages du Club Ami Amica

La remise de 5% et l'utilisation des crédits pour les anciens clients d'Amica et filleuls s'appliquent selon les modalités suivantes :

- Le voyage concerné doit être d'une durée égale ou supérieure à 4 jours incluant au minimum 2 de ces prestations : hébergement, transport, guide.
- Il doit s'agir d'un voyage à caractère touristique et non professionnel, associatif, humanitaire ou événementiel.
- Application sur un groupe de maximum 12 personnes.

Tout voyage différant de ces conditions sort du cadre du Club Amica et sera revu au cas par cas.

Sauf indication expresse contraire de la part d'Amica Travel, les avantages du Club Ami Amica ne sont pas cumulables avec d'autres offres promotionnelles.

Amica Travel se réserve le droit d'ajuster les avantages du Club Ami Amica à tout moment en informant préalablement les bénéficiaires. Ces ajustements n'ont pas d'effets rétroactifs.

Amica Travel se réserve le droit de mettre fin au Club Ami Amica en respectant un préavis de 3 mois. Les avantages acquis antérieurement à la date de fin du Club sont néanmoins conservés.

IV. Conditions particulières applicables aux anciens clients

Pour bénéficier du cadeau suite à un parrainage, l'ancien client doit informer Amica Travel de son choix parmi les quatre cadeaux proposés. Ce choix doit se faire sous une période d'un an à partir de la réception de l'email de remerciement d'Amica Travel. Après ce délai, un cadeau sera automatiquement choisi pour l'ancien client en fonction des stocks disponibles.

Le montant du crédit prévu au point II.1.b est calculé par groupe de voyageurs parrainé. Ce crédit est nominatif, cumulable au fil du temps mais non convertible en argent. Il est donné à l'ancien client sous forme de remise sur le prix de son prochain voyage avec Amica Travel. Le transfert du crédit à une tierce personne est possible, sous réserve d'un accord préalable d'Amica Travel.

Le crédit peut être utilisé sur un prochain voyage, cumulé avec les 5% de remise en tant qu'ancien client.



Un ancien client ne peut pas être parrain de son ou ses propres voyages.

V. Conditions particulières applicables aux groupes de voyageurs parrainés

Pour profiter des avantages, chaque groupe parrainé doit fournir le nom, le prénom et les coordonnées de son parrain dès le début des échanges avec son conseiller en voyages. Le parrainage n'est validé par Amica Travel que s'il est confirmé par le parrain.

Un groupe de voyageur ne peut être parrainé que par un seul parrain à la fois.

